

- iv) De statistiques et d'études économiques portant sur l'agriculture et l'alimentation, y compris l'étude des rapports qui existent entre l'agriculture et l'économie mondiale;
- v) De travaux d'éducation et de vulgarisation se rapportant à l'alimentation et à l'agriculture;
- vi) De crédit agricole;
- vii) Des problèmes touchant la classe agricole et la main-d'œuvre rurale.

"7. Que la Commission Intérimaire examinera, en outre, l'opportunité d'investir l'organisation permanente de certaines fonctions dans les sphères suivantes:

- a) Mise en valeur des ressources agricoles et orientation de la production, là où c'est nécessaire;
- b) Ententes relatives aux denrées agricoles;
- c) Mouvements coopératifs agricoles;
- d) Régime foncier;
- e) Autres questions à propos desquelles la Conférence a formulé des vœux;

"8. Que la Commission Intérimaire étudiera également l'opportunité d'organiser des enquêtes préliminaires d'ordre statistique et d'effectuer des recherches à propos des problèmes dont l'organisation permanente devra s'occuper;

"9. Que la Commission Intérimaire sera réputée dissoute dès que l'organisation permanente sera instituée;

"10. Que le Gouvernement des Etats-Unis sera invité à prendre les mesures préliminaires nécessaires pour l'établissement de la Commission Intérimaire une fois que la Conférence sur l'Alimentation et l'Agriculture des Nations Unies aura terminé ses travaux."

2. Les délégués faisant partie de la Commission Intérimaire ont été désignés (Annexe II), selon l'alinéa 2 de la résolution qui précède, par les gouvernements de toutes les nations unies et associées, et la Commission s'est réunie à Washington le 15 juillet 1943. La Commission présente maintenant son premier rapport, que les délégués qui la composent ont adopté à l'unanimité.

B. CONSEILLERS EXPERTS

3. La Commission a jugé nécessaire de prendre l'avis de spécialistes à propos d'un grand nombre de questions qui lui ont été soumises aux termes des résolutions adoptées par la Conférence de Hot Springs. C'est pourquoi elle a décidé de prier certains savants et certains économistes éminents, bien au fait des problèmes de l'alimentation et de l'agriculture, de bien vouloir agir auprès d'elle en qualité de conseillers. Ces experts ont formé deux listes de savants et d'économistes qui ont conseillé la Commission sur la juridiction, les attributions et les modes de fonctionnement de l'organisation permanente de l'alimentation et de l'agriculture. Il convient d'exprimer au début de ce rapport la profonde reconnaissance de la Commission pour l'aide précieuse que ces experts lui ont apportée. Les listes comprenaient les noms qui suivent:

LISTE DES ÉCONOMISTES

Président: Mr H. R. Tolley (Etats-Unis), directeur du Bureau de l'Economie Agricole au Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis.
 M. le Professeur H. F. Angus (Canada), de la Faculté des Sciences Economiques de l'Université de la Colombie-Britannique.